

L'école Charles de Foucauld « écolabellisée » pour la seconde fois

Durant l'année 2022, notre école avait reçu sa première éco labellisation, avec d'emblée le niveau 2 (approfondissement), pour trois années, faisant ainsi partie des 20% des établissements engagés dans cette démarche.

L'année 2026 arrivant, le renouvellement était à conquérir. Le verbe n'est pas exagéré tant les exigences sont montées d'un cran, notamment au niveau de l'implication collective et de la « preuve à apporter » que chaque classe est bien engagée dans le processus, tout en respectant les préconisations des programmes.

L'engagement des équipes éducatives, la mobilisation des délégués des classes, la contribution de l'**Apel**, par l'intermédiaire de sa présidente, Madame **EUSTRATIOU**, le travail de la **Commission E3D** de l'école, la participation de la société de restauration et l'action déterminante de Madame **Maude BACHELARD**, enseignante et adjointe de direction, ont permis de décrocher le nouveau sésame.

Mieux encore, le niveau le plus haut, « **expert** », a même été atteint. Félicitations !

2026-2029, 3 années pour honorer cette distinction mais 3 années aussi pour consolider notre bilan et engager de nouveaux projets avec deux objectifs : éduquer et protéger – toujours plus – notre environnement.

Alors, en marche, ensemble...



Le Grand Oral pour l'obtention du niveau **Expertise**.